

Conférence avec la diaspora haïtienne, Montréal, 10 et 11 décembre 2004
Synthèse des réponses de la diaspora haïtienne aux questions posées en atelier

AXE 1 : Meilleure gouvernance politique		
Questions	Réponses de la diaspora	Commentaires
<p>Question 1 : Compte tenu du thème de l'atelier, quel rôle peut jouer la diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir et rendre plus dynamique le rôle de la diaspora, notamment en matière des droits de la personne. Il ne faut pas craindre de dénoncer les injustices, de toute nature • Mieux utiliser les compétences après les avoir recensées et encadrées dans une structure plus opérationnelle • Favoriser les échanges des ressources humaines (par exemple au niveau universitaire) à court, moyen et long terme et faciliter les implications des acteurs de la diaspora • Création d'un cadre réglementaire bilatéral entre les gouvernements canadien et haïtien afin de mobiliser les membres de la diaspora • Établir le plutôt possible un moratoire sur le renvoi des criminels (d'origine haïtienne) du Canada et des États-Unis • Les projets de développement futurs, issus du Cadre de Coopération intérimaire, devraient comporter une représentativité effective des membres de la diaspora et en proportion suffisante • Redéfinir les mandats des organismes existants afin de faciliter et de coordonner les échanges entre les membres de la diaspora et Haïti et que cette collaboration puisse se poursuivre au-delà de 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe dans la diaspora haïtienne des membres dont les compétences sont reconnues plus spécifiquement, en matière de droits de la personne, de police et de justice. • Les compétences dans la diaspora sont nombreuses et variées, par exemple en matière de santé et d'éducation. • La mobilisation accrue des membres de la diaspora à l'égard de la reconstruction de l'état d'Haïti est indispensable, notamment grâce à l'augmentation du sentiment d'appartenance à leur communauté
<p>Question 2 : Quelles sont les conditions de succès pour une intervention de la diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité en Haïti est la première des conditions • Prévoir un cadre de mobilisation de l'expertise de la diaspora en précisant les conditions d'applications • Que le gouvernement haïtien prépare l'arrivée et l'implication de la diaspora en Haïti : information et sensibilisation • Favoriser l'implication des personnes ressources • Le suivi systématisé sur les actions passées reste à être défini • Les actions concrètes permettant un rapprochement entre les Haïtiens du Canada et les Haïtiens en Haïti devront être élaborées et mises en œuvre. • Expliquer et faire comprendre en Haïti le rôle de la diaspora canadienne • L'implication des personnes ressources devrait être accrue et surtout mieux cibler par rapport aux besoins du pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres de la diaspora reconnaissent avoir un problème d'image et constatent qu'ils ne sont pas toujours bien acceptés en Haïti. • Tout ce qui est susceptible de favoriser les synergies entre les multiples organismes de développement et d'aide de la diaspora reste à être étudié, sans exclure la nécessité d'une réorganisation.

<p>Question 3 : À plus long terme, 2006 étant la fin du Cadre de coopération intérimaire, quelles sont les perspectives pour une implication de la diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La coopération entre la diaspora et Haïti pourrait être institutionnalisée afin de permettre une certaine pérennité, à la fois de la démarche et des efforts consentis 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette question est prématurée et les actions à porter seront à envisager selon la situation politique et les résultats obtenus
<p>AXE 2 : Dialogue National</p>		
<p>Questions</p>	<p>Réponses de la diaspora</p>	<p>Commentaires</p>
<p>Question 1 : Compte tenu du thème de l'atelier, quel rôle peut jouer la diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prêcher par l'exemple; • Sensibiliser, accompagner et encourager la production d'instruments pour faciliter le dialogue entre Haïtiens tant en Haïti qu'à l'étranger; • Prêcher la réconciliation entre tous les Haïtiens; • Identifier des experts de la communauté dans les domaines tels : partis politiques, processus électoral, résolutions de conflits, dialogue et communication ; • Promouvoir une culture de tolérance versus une éducation civique ; • Le principe de l'aide de la diaspora doit être accepté. Par exemple la binationalité serait nécessaire et serait un moyen pour les Haïtiens de la diaspora d'être mieux acceptés ; 	<ul style="list-style-type: none"> • La diaspora est un acteur fondamental, elle a un rôle important à jouer dans le dialogue national comme composante de la nation ; • La diaspora pourrait jouer un rôle de facilitateur • La diaspora doit participer à la vie du pays et pas seulement envoyer de l'argent.
<p>Question 2 : Quelles sont les conditions de succès pour une intervention de la diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'une structure financée par la FOCAL permettant le transfert de cette assistance technique vers Haïti ; • Mise en place d'un courriel ou encore d'une liste de distribution courriel à disposition de la diaspora pour continuer la discussion ; • Fixer des objectifs clairs et spécifiques par rapport à la transition en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour assurer son succès, ce dialogue doit être désiré, authentique, humble, efficace et doit être intégré dans un réseau d'échanges ou projet concret ; • Il existe une structure établie dans le cadre de la transition, ce devra être l'organisation chargée d'explorer les conditions selon lesquelles peut s'organiser le dialogue national y compris l'implication de la diaspora
<p>Question 3 : À plus long terme, 2006 étant la fin du Cadre de coopération intérimaire, quelles sont les perspectives pour une implication de la diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les échanges doivent se poursuivre à travers un plan consultatif entre le national et l'international ; • Étudier les mécanismes à mettre en place pour permettre le vote de la diaspora ; • D'ici 2006, faire appel aux ressources humaines haïtienne dans la mise en œuvre du CCI 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous inciterons la diaspora à s'organiser elle-même pour sa participation au processus de dialogue national.

AXE 3 : Renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel		
Questions	Réponses de la diaspora	Commentaires
<p>Question 1 : Compte tenu du thème de l'atelier, quel rôle peut jouer la diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une banque de données des ressources humaines de la diaspora par spécialité à travers les associations déjà en place. • Identifier les professionnels intéressés à s'impliquer au même titre que la diaspora (professionnels de Montréal non-haïtiens et sensibles à la cause ou encore à travers les animateurs/trices communautaires) • Mettre sur pied un projet de jumelage institutionnel • Réaliser un partenariat avec des organismes décentralisés. : universités) • Implanter ou renforcer le code de déontologie par profession • Faire cohabiter la médecine traditionnelle avec les pratiques courantes • Faire cohabiter la médecine traditionnelle avec les pratiques courantes • Mettre des spécialistes à disposition et élaboration de plans de formation des ressources humaines • Créer une fondation qui permettrait d'aller chercher les ressources financières nécessaires et capables de s'occuper de la logistique d'une telle mise en œuvre • Mettre sur pied un secrétariat de la diaspora qui pourrait gérer les ressources humaines (avec mise à jour constante) et qui permettrait le regroupement des forces (centraliser les connaissances) • Suivi et encadrement des ressources humaines • Transfert des connaissances • Réalisation d'une foire annuelle en Haïti permettant un échange direct avec la diaspora (le problème de la résistance vient directement d'un problème de culture) • Mettre sur pied un système d'accès à l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Par exemple : dresser un inventaire de tous les médecins disponibles et intéressés, comptables, contrôleurs, etc. (surtout à travers les professionnels) • (ex. : police, municipalités pour une saine gestion) • ex : expliquer au peuple que les agents de police ne sont pas sensés être en relations intimes avec le Premier Ministre) • (ex. : valoriser le traitement par les plantes médicinales, formation de sage-femme)
<p>Question 2 : Quelles sont les conditions de succès pour une intervention de la diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la diaspora comme des ressources compétentes (l'expertise de la diaspora, sa connaissance du terrain, etc.) • Définir des mécanismes d'intégration et d'accueil de la diaspora en Haïti (mode d'intégration - que tout le monde soit accepté avec leurs différences) • Utiliser les ONG pour l'intégration de la diaspora (qu'elles articulent l'apport de la diaspora auprès du peuple haïtien) • Assurer la formation des acteurs sur la décentralisation • Prise en charge des frais de déplacements des bénévoles (ex. : médecin) • Définir des mesures incitatives autres que le remboursement des frais de per-diem des bénévoles • Sécurité • Que l'aide soit en concertation avec les besoins d'Haïti : que la demande 	

	<p>vienne de l'intérieur)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imputabilité des responsables de la gestion administrative à tous les niveaux • Que les contrats de mise en œuvre soient donnés en priorité aux membres de la diaspora (membres compétents et professionnels) • Impliquer et sensibiliser les jeunes talents et ressources (la jeunesse compétente) • Développer une masse critique des gens ici qui veulent s'impliquer • Que le dialogue soit net et précis (il faut faire évoluer les vieilles pratiques) 	
<p>Question 3 : À plus long terme, 2006 étant la fin du Cadre de coopération intérimaire, quelles sont les perspectives pour une implication de la diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'il y ait une concertation entre tous les partenaires (ainsi qu'une mise en confiance et une tolérance mutuelle) • Mettre en place une plate-forme intégrée pour plus de pouvoir décisionnel. 	
<p>AXE 4 : Relance économique</p>		
<p>Questions</p>	<p>Réponses de la diaspora</p>	<p>Commentaires</p>
<p>Question 1 : Compte tenu du thème de l'atelier, quel rôle peut jouer la diaspora ?</p>	<p>Jouer un rôle d'experts-conseils, de mentors, de formateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expertise, conseil, formation • Mentorat de la diaspora - Jumelage avec des entrepreneurs • Jouer un rôle de lobbyiste • Présence de la diaspora dans toutes les actions de développement d'Haïti • Utiliser l'expertise et le réseau de contacts de la diaspora dans tous les domaines <p>Renforcer les jumelages et les partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association entre les différents secteurs avec différentes expertises, les entreprises privées et encourager le parrainage dans des segments clés. • Partenariat entre Haïtiens de l'intérieur et de l'extérieur pour investir dans des projets en Haïti • Bien identifier les partenaires locaux (ex. : Chambre de commerce) • Faciliter la participation des membres de la diaspora en évitant la perte d'ancienneté et de son plan de carrière si l'on va travailler en Haïti. (prêts de services) • Renforcer les liens avec des organismes existants bien implantés au Canada, comme le ROCHAD 	<p>Conditions for fostering exports:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions pour favoriser l'exportation : • Certification des normes • Régularité des arrivages • Respect des contrats • Études des marchés et des prix • Création d'un portail de capitaux pour favoriser • l'exportation des produits haïtiens • Création de structures pour intégrer les produits haïtiens à tous les niveaux

Supporter la création d'un ensemble de bases de données

- Création d'une banque de ressources humaines haïtiennes disponibles pour aller travailler en Haïti
- Faire un inventaire des compétences de la diaspora : créer un répertoire de compétences
- Créer un répertoire des projets

Être la tête de pont pour faciliter l'exportation

- La diaspora peut aider à ouvrir le marché canadien pour des exportations haïtiennes
- Travailler à baisser les coûts des transferts pour les exportations ; revoir les différents mécanismes

Encadrer les investissements, développer le micro-crédit et créer des fonds

- Émission de bonds du Trésor pour supporter les finances publiques
- Émission de bons de reconstruction dans la diaspora pour financer les grands travaux nationaux
- Faire des transferts d'argent à travers les institutions financières offrant des comptes facilement accessibles aux populations réceptrices
- Améliorer l'image et la confiance envers ces institutions. Que les banques et les institutions financières offrent un levier (historique de crédit aux bénéficiaires ou contribution à une cause sociale)
- La bancarisation de la majorité de la population
- Créer un fonds d'investissement de la diaspora à l'instar du Fonds de la FTQ
- Dotation initiale du Canada et du Québec
- Investir avec les partenaires locaux pour financer des projets
- La diaspora peut utiliser ses facilités de crédits comme support pour des projets en Haïti.
- Créer une structure d'accueil pour intégrer les investissements faits par la diaspora
- Investissement de l'argent envoyé aux parents en Haïti par la diaspora ; création d'un fonds d'investissement
- Utiliser les capacités financières de la diaspora
- Une plus grande volonté des bailleurs de fonds à mettre en place des fonds destinés à Haïti

Supporter le développement de projets ayant un impact économique réel

- Créer une agence de développement économique de la diaspora
- Faire de la représentation auprès des gouvernements canadien et québécois pour une plus grande participation d'Hydro-Québec aux travaux d'électrification du pays en reproduisant l'expérience de Jacmel.

	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des micro-entreprises (entreprises familiales) • Travailler sur le long terme en développant le jumelage des coopératives de production, des caisses populaires, les coopératives de logement, etc. • Retourner en Haïti pour des vacances - Courtiser les touristes de la diaspora pour encourager les voyages en Haïti • Retourner en Haïti dans le cadre d'un programme global • Se servir des retraités de la diaspora ; explorer leur expertise, leur capacité d'investir leur argent dans le développement d'Haïti <p>Insister sur le respect de l'environnement et de l'utilisation du territoire dans les projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation de l'environnement pour aider à la création d'emplois • Protection et réhabilitation de l'environnement • Bien intégrer les projets en tenant compte de la spécificité du territoire • Valorisation du patrimoine environnemental 	
<p>Question 2 : Quelles sont les conditions de succès pour une intervention de la diaspora ?</p>	<p>Créer un climat de confiance, de stabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commencer le dialogue national ici dans la diaspora • Stabilité politique, macro-économique et sociale • Cadre légal pour l'arbitrage des litiges • Réforme de l'administration publique • Bonne gouvernance des entreprises • Amélioration de l'environnement des affaires • Remettre à jour les infrastructures et les institutions • Venir en appui aux organisations nationales et ne pas faire les choses à leur place • Sécurité dans le pays et dans les quartiers • Créer un climat de confiance • Un gouvernement élu avec un projet de société • Renforcer les procédures légales et policières (corruption et impunité) • Aider le gouvernement à moderniser les structures de base (alléger la bureaucratie) <p>Impliquer les jeunes et les femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication de la diaspora dans le système politique, économique et social • Permettre aux jeunes haïtiens de la diaspora de se rendre en Haïti : implication directe des jeunes très tôt dans le processus • Promotion du rôle économique de la femme • Demander au Canada et aux États-unis de ne plus renvoyer en Haïti les jeunes criminalisés sortis des prisons. <p>Créer un organisme fédérateur - gestion nationale de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création rapide d'emplois non qualifiés mais qualifiants réconciliant 	

	<p>l'environnement et l'économie dans un souci de pérennisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement de l'ensemble des projets. <p>S'assurer de la bonne gestion les fonds investis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une double garantie (nationale et internationale) pour les fonds investis par la diaspora • Système de micro-crédit garanti par des fonds de la diaspora • Favoriser l'écoulement des produits typiquement haïtiens où vit la diaspora • Encourager les autres sources d'énergie dans la consommation des ménages (ex. : les réchauds au gaz plutôt que le charbon de bois) 	
<p>Question 3 : À plus long terme, 2006 étant la fin du Cadre de coopération intérimaire, quelles sont les perspectives pour une implication de la diaspora ?</p>	<p>Instaurer un crédit d'impôts pour les membres de la diaspora</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution au fonds de crédit d'impôt • Investissements en Haïti déductibles d'impôt au Canada • Crédit d'impôt pour les membres de la diaspora qui veulent investir en Haïti. <p>Changer l'image d'Haïti</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler à l'amélioration de l'image d'Haïti à l'international : vulgariser les bons coups <p>Changer d'attitude envers la diaspora</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement d'attitude envers la diaspora • Mettre en place les conditions pour favoriser un accord entre les Haïtiens de l'intérieur et de l'extérieur <p>Créer une synergie entre la diaspora et le gouvernement canadien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat canado-haïtien de la diaspora pour des projets en Haïti • Création de groupes d'experts de la diaspora qui seraient jumelés avec les ministères d'Haïti pour servir d'intermédiaires auprès des entreprises d'ici <p>Canaliser les énergies dans les partenariats existants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du secteur privé • Aider à moderniser les façons de faire des affaires • Instaurer des leviers économiques stables ; assurer la pérennité des investissements <p>Créer des réseaux stables et une stratégie internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer les réseaux de la diaspora à l'international 	